

28 jan 2009 -20:00

Réaction du Ministre De Gucht aux propos tenus sur l'Holocauste par le Président iranien Ahmadinejad

Le Vice Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, M. Karel DE GUCHT, a pris connaissance avec indignation des propos tenus sur l'Holocauste par le Président iranien Ahmadinejad, ce mardi 27 janvier. En cette Journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste, marquée par la libération, il y a 64 ans, du camp d'extermination d'Auschwitz, le Président iranien M. Ahmadinejad a une nouvelle fois nié la réalité du génocide des populations juives durant la seconde guerre mondiale, le qualifiant de « mensonge de l'Occident » dont « l'enfant illégitime » serait l'Etat d'Israël.

Le Vice Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, M. Karel DE GUCHT, a pris connaissance avec indignation des propos tenus sur l'Holocauste par le Président iranien Ahmadinejad, ce mardi 27 janvier. En cette Journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste, marquée par la libération, il y a 64 ans, du camp d'extermination d'Auschwitz, le Président iranien M. Ahmadinejad a une nouvelle fois nié la réalité du génocide des populations juives durant la seconde guerre mondiale, le qualifiant de « mensonge de l'Occident » dont « l'enfant illégitime » serait l'Etat d'Israël.

Bruxelles, le 28 janvier 2009 Le Vice Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, M. Karel DE GUCHT, a pris connaissance avec indignation des propos tenus sur l'Holocauste par le Président iranien Ahmadinejad, ce mardi 27 janvier. En cette Journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste, marquée par la libération, il y a 64 ans, du camp d'extermination d'Auschwitz, le Président iranien M. Ahmadinejad a une nouvelle fois nié la réalité du génocide des populations juives durant la seconde guerre mondiale, le qualifiant de « mensonge de l'Occident » dont « l'enfant illégitime » serait l'Etat d'Israël. Le Ministre De Gucht a condamné avec force ces déclarations, soulignant qu'elles contribuent davantage encore à l'isolement international de l'Iran. Le Ministre a également rappelé qu'en 2005, l'Assemblée Générale des Nations-Unies a adopté une Résolution, coparrainée par la Belgique, sur le devoir de mémoire et d'éducation des générations futures au sujet de l'Holocauste. Cette Résolution avait été adoptée à l'unanimité des 191 Etats membres de l'AGNU, en ce compris l'Iran. Enfin, le Ministre a rappelé le soutien constant de la Belgique à l'existence de l'Etat d'Israël. La Belgique, tout comme ses partenaires européens, souhaite une reprise du processus de paix au Moyen Orient telle que prévue dans la résolution 1850 du Conseil de Sécurité et ce dans le but de créer un Etat palestinien viable à côté d'un Etat d'Israël en paix et en sécurité.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be